

Liverpool, 25 mars—Britannia—28th  
Torrance.—29th—Sir Richard Jackson,  
St. Andrew.—1 avril—Ann.—4th—Co-  
verdale.  
Glyde, 27 mars—Erromanga, Bellona,  
Albion, Caledonia, Canada.—29th—Cam-  
bria.  
Dundee, 31 mars—Earl Powis.  
Cork, 30 mars—Vesta.  
Bordeaux, 30 mars—Orion.  
Liverpool, 23 mars—entré en chargement  
ding — British Merchant, Anderson, pour  
Québec.

NAISSANCE.

Lundi, le 23 avril courant, la dame de  
Ed. J. DeBlors, coeyer, avocat, a mis au  
monde un fils.

ANNONCES.

SITUATION D'UN INSTITUTEUR  
DEMANDEE.

Un jeune homme capable d'enseigner le  
français, l'anglais, l'arithmétique, la géo-  
graphie et même la tenue des livres demande une  
situation comme instituteur à la campagne. S'a-  
dresser à ce bureau  
Québec, 25 avril 1849.

AVIS.

Le monsieur qui au concert de vendredi dernier  
a pris par erreur, le casque d'une autre per-  
sonne, est prié de vouloir le rapporter chez MM.  
CAMAZET, rue La Fêbrique où le sien lui sera  
remis.  
Québec, 23 avril 1849.

AUX CONSTRUCTEURS.

Des soumissions seront reçues par le soussigné  
jusqu'au 30 du courant, pour la construction  
d'une maison en bois à l'Anse-aux-Sauvages  
(Indian Cove.)  
DUNCAN PATTON & Co.  
Bâtisses de Lauric,  
Près de la Banque de Montréal.  
Québec, 23 avril 1849. 4f.

SOCIÉTÉ CHARITABLE DES DA-  
MES CATHOLIQUES DE  
QUÉBEC.

AVIS Public est par le présent donné qu'en  
conformité à une requête signée par cinq  
membres, il y aura une assemblée générale ex-  
traordinaire des membres de la susdite société, JE-  
DIE 26 du présent mois, à DIX heures de  
l'après-midi, dans la chapelle St Louis dans la  
Cathédrale de Québec, pour prendre en considéra-  
tion une proposition faite de la part de M. de  
St-Jovin, confiseur à Québec, à l'effet de bâtir  
un couvent pour y placer des Sœurs de la Charité,  
et pour l'érection de laquelle bâtisse il a besoin  
d'une partie du terrain appartenant à cette société.  
Par ordre,  
SUZANNE VANPELSON,  
Secrétaire.  
Québec, 23 avril 1849. 3f.

Chapeaux

DANS LE DERNIER GOUT.

Les Soussignés viennent de recevoir par la  
voie de New-York quelques Caisses de  
Chapeaux de Satin, pour Messieurs.  
Ils ont aussi en main un bel assortiment de CHA-  
PEAUX pour MM. du Clergé.  
Ils reçoivent par les premiers vaisseaux d'Eu-  
rope leur assortiment général.  
A. FATHÉL & Frères.  
Québec, 30 mars, 1849.

ATTENTION.

DEUX ou trois jeunes gens pourraient  
se procurer une maison de pension, dans une  
famille privée, dans la Haute-Ville. S'adresser à  
ce bureau.  
Québec, 13 avril 1849.

ORGE A VENDRE.

ACTUELLEMENT en main dans le Hangard  
de Mr. Quirouet, rue St. Paul.  
300 Minots d'Orge pour semence en petits lots  
à la commodité des acheteurs. S'adresser sur les  
lieux ou à  
HAMEL & FRÈRE,  
Québec, 20 avril 1849.

Maitre Français demandé.

On a besoin, immédiatement au HIGLI  
CHOLE, de la Cité de Québec d'une per-  
sonne qualifiée à enseigner la langue française.  
S'adresser au High School, sur le cap, ou à  
W. H. ANDERSON, Enseyer, Rue St. Louis.  
Québec, 9 Avril, 1849.

On demande à acheter.

UNE grande balance; avec ses poids,  
comprenant 2 poids de 56; 2 de 28;  
de 14 et de 7 livres. S'adresser à ce bu-  
reau.  
Québec, 16 Avril 1849.

A VENDRE.

LOTINIÈRE, un bel emplacement  
de 112 pieds et demi de front, sur  
environ 40 arpens de profondeur, situé à  
15 arpens au nord-est de l'église, avec  
grange et maison. Cet emplacement fait  
partie d'une terre de 2 arpens de front, sur  
50 de profondeur et joint, en sus, du droit  
de pacager toutes espèces d'animaux à  
perpétuité, sur le reste de cette terre.  
Possession en sera donnée l'automne  
prochain. Pour les conditions s'adresser  
au soussigné.  
ISAIE LEMAY,  
Chantre de Lotinière.  
Québec, 4 avril 1849.

Emplacement à vendre.

UN superbe emplacement avec la char-  
pente d'une maison, dessus construite,  
à vendre à des conditions très faciles.  
Cet emplacement est situé rue St.  
Antoine, Faubourg St. Vallier.  
S'adresser au propriétaire soussigné.  
AUGUSTIN GAGNON,  
Côteau Ste. Geneviève.  
Québec, 6 Avril 1849.

JOSEPH LYONNAIS

LUTHIER.

Rue St. Dominique, vis-à-vis chez M.  
Frs. Vallée, St. Roch.

L'HONNEUR d'informer le public qu'il a  
ouvert une boutique à l'endroit ci-dessus et  
qu'il est prêt à accepter toutes sortes d'ouvrages  
dans son art. Il se charge de la confection et de  
la réparation des instruments de musique de la ma-  
nière la plus élégante et aux conditions les plus  
avantageuses.  
Québec 22 Décembre 1848.

A LOUER.

Le domaine du GRAND ET  
PETIT MÉTIS. Ces deux  
propriétés sont dans un bon état  
de culture; et l'une d'elle est un poste de  
commerce où l'on pourrait tenir hôtel pour  
la réception de personnes qui aimeraient  
à résider à la campagne si le choléra fait  
son apparition à Québec l'été prochain.  
On pourrait y établir à peu de frais des  
bains. S'adresser franc de port à Rimous-  
ky, à  
J. HEATH, N. P.  
Québec, 6 avril 1849.

ON demande des nouvelles de BENJA-  
MIN RODGERS, artisan, qui quitta son en-  
droit natal dans le Yorkshire, Angleterre, il y  
a sept ans. Les dernières nouvelles qu'on en a  
sont de Québec, où il travaillait il y a sept  
ans. Son frère Joseph Rodgers, Nooking, près de  
Wakfield, Yorkshire, recevra avec reconnaissance  
tous renseignements sur sa position actuelle. S'a-  
dresser à M. John Brack Windover, Drummond-  
ville, Canada-Est.  
Québec, 13 avril 1849.

LA LYRE CANADIENNE.

LES Souscripteurs à LA LYRE CANADIENNE,  
pourront se procurer maintenant à ce bureau la  
Gravure-frontispice. Elle est offerte gratuitement.  
Québec, 13 avril, 1849.

ETUDE DE NOTAIRE.

Le Soussigné, tenu depuis quelque temps hors  
de cette ville à l'honneur d'annoncer qu'il a re-  
pris l'exercice de sa profession en son bureau ac-  
tuel, Rue d'Aiguillon, porte voisine de M. P.  
Gauvreau, Architecte faubourg St. Jean.  
EUGÈNE LÉCUYER.  
Québec, 12 Janvier 1848.

AVIS.

Le soussigné, exécuteur testamentaire de  
M. le feu St. Louis CONTANT et FRÈRE  
MARC horloger, du ci-devant ordre des ré-  
colets du Bas-Canada, décédé en la pa-  
roisse de St. Thomas comté de l'Islet, prie  
ceux qui doivent à la succession de venir  
payer leurs comptes au plutôt; et ceux  
envers qui la succession est endettée de  
présenter leurs comptes dûment attestés;  
il prie aussi les personnes qui pourraient  
avoir des effets à réclamer de se représen-  
ter d'ici au premier jour de Mai prochain,  
faute de quoi les dits effets seront vendus.  
JOSEPH MARMETTE, M. D.  
Exécuteur-Testamentaire.  
Québec, 4 avril 1849.

JOHN D. TRIPP.

Je n'adressant ses remerciements les plus sin-  
cères au public et Messieurs de Québec, les  
informe respectueusement qu'il est maintenant  
prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des  
conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront  
bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur  
procéder tout le confort possible.  
N. B. Gouters et Lunch prêts sous le  
plus court délai.  
Québec, 1 décembre 1848.

ORQUE.

Un superbe  
ORQUE à ven-  
dre (cinq jeux  
complets) peut  
se voir à l'École Bonsecours (Montreal). Pour  
plus amples informations, s'adresser à  
TOUSSAINT CHERNIER  
84 Rue St. Denis  
Montréal.  
N. B. Toutes lettres adressées à ce sujet au  
bureau de ce journal, recevront votre attention.  
Québec, 7 mars 1849.

Rue P. V. BOUCHARD (Rue  
Sous-le-Fort) QUÉBEC. (Rue  
Basse-Ville, Basse-Ville.)

OFFRE en vente à ses magasins, rue Sous-le-  
Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de  
FABRIQUES d'ÉTOFFES, telle que Blouses, Ca-  
botins, Vestes, Chemises, Pantalons, etc., etc., une  
quantité de Valises et de Portes-Manteaux, etc.

AVEC.

Un assortiment varié de draps fins et superfins  
pour redingottes et pour manteaux, casurmes, pa-  
rons de vestes, casques, casquettes en pelletteries,  
gants, mitaines, etc.  
—AUSI.—  
600 paires de souliers d'original mis et brodés  
000 Meules de Coarquette, etc.  
Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent  
comptant.  
Québec, 20 novembre 1848.

TROUVÉ.

A la haute-ville, la semaine dernière un paquet  
de clef, attaché dans un anneau d'acier. La  
personne pourra les avoir en s'adressant à ce bu-  
reau, et en payant les frais de cet annonce.  
Québec, 23 avril 1849.

La Compagnie de GRAENFENBERG.

La Compagnie de Graenfenberg est maintenant  
incorporée par la législature de l'Etat de New-  
York avec un capital de \$ 100,000. Ses directeurs  
et ses officiers sont des messieurs qui par leur po-  
sition commerciale, sociale et professionnelle,  
peuvent donner de la respectabilité à ses affaires.

On peut avoir la plus entière confiance dans les  
médecins qui portent les armes de la compagnie;  
et partout où se rencontre un dépôt ou une branche  
de Graenfenberg le public peut obtenir les meilleurs  
remèdes. Dans toutes les localités où il n'y a pas  
de branche les habitants devraient prendre des in-  
sures immédiates pour qu'il y en soit établi.  
La compagnie possède dans ses nombreux bu-  
reau.

DES MILLIERS DE CERTIFICATS,  
qu'elle ne saurait publier. Elle en extrait seule-  
ment quelques uns qui ont tous été examinés et at-  
testés par le Révérend N. Romps, D. D., T. Hall  
ter. (Rédacteur du Commercial Advertiser de New-  
York) et son honneur W. V. Brady, ci-devant  
Maître de la cité de New-York.

Bureau de la Compagnie de Graenfenberg,  
Broadway, No 50 New-York, juin 1848.

LES MÉDECINES DE GRAENFENBERG.  
Les médecines qui sortent de cette compagnie  
consistent en une série de remèdes parfaitement  
adaptés aux maladies pour lesquels ils sont recom-  
mandés. On a jeté beaucoup de discrédit sur les  
médecines brevetées en leur attribuant des proprié-  
tés curatives universelles. Il faut être non seule-  
ment soi-même encore impudent pour répondre une  
pareille doctrine chez un public intelligent. Elle  
est contraire aux premiers principes du sens com-  
mun.  
La série des médecines de Graenfenberg com-  
mence par les.

PILULES VÉGÉTALES DE  
Graenfenberg.  
Les maladies suivantes cèdent facilement à ces  
pilules :—

- L'As-hème,  
Les Maladies Biliaises,  
Les Clous,  
Les Insultes—action défectueuse,  
Les maladies de Poitrine,  
Les Catarrhes,  
Les Constipations,  
La Toux—pendant la grossesse,  
La Constipation,  
La Diarrhée,  
La difficulté de respirer,  
La Dyspepsie,  
La Consumption dyspepsique,  
La Digestion imparfaite,  
Le Sang porté à la tête,  
Les maladies d'oreilles,  
Les Erésyppes,  
L'épilepsie;  
Les écoulements de Nez,  
La fièvre Gastrite,  
Les Verdères,  
La Grippe;  
Des brûlements de cœur,  
Le mal de tête,  
L'hystrérie,  
Les rétentions d'urine,  
L'indigestion,  
L'inflammation des parties vitales,  
L'inflammation de l'estomac,  
La jaunisse,  
Les maladies du Foie,  
Les suppurations mensuelles,  
Les maux de nerfs,  
Les névralgies,  
La fièvre nerveuse, intermittente ou  
continue;  
Les fleurs blanches,  
La faiblesse,  
Les rhumatismes,  
Les diverses maladies de l'estomac.

ABSINTHE DE SANTE DE GRAENFEN-  
BERG ENTIEREMENT VÉGÉTALE.  
Arrangée avec soin et délicatesse par la compagnie  
de Graenfenberg et tirée d'une qualité de plantes  
médicinales. PURIFIANTES, APOCATHAS-  
TSES OU TONIQUES, de racines, d'herbes et d'é-  
pices recueillies dans les forêts et les prairies de  
Amérique.—Prix 1s. 3d. par paquet.

LA PANACÉE DES ENFANTS.

Cette médecine devrait se trouver chez chaque  
famille dans tous les pays. Elle guérit souverainement  
toutes les maladies auxquelles les enfants  
sont sujets. Pour la dysenterie et toutes les autres  
affections de l'estomac et des intestins elle est infail-  
lable. Prise en petites doses de temps à autre elle  
rapêche la maladie dans tous les climats. Elle  
a besoin qu'elle soit essayée pour être reconnue  
par toutes les mères de famille. Dans les Etats  
du Sud de l'Ouest, du sud-ouest et des tropiques est  
valable et inimitable. Il n'y a pas devant le pu-  
blic d'autre remède auquel on puisse se fier pour  
les maladies de enfants. Elle comble un vide, et  
toutes les mères en seraient le besoin. Prix 2s. 6d.  
avec de longues instructions.

LA LOTION DE GRAENFENBERG POUR  
LES YEUX.

Cette préparation n'a pas son égale pour les ma-  
ladies d'yeux. Elle est composée sur les principes  
les plus scientifiques et a opérés des cures merveil-  
leuses. C'est un remède positif et prompt pour l'in-  
flammation ordinaire, faiblesse ou obscurcissement  
de la vue les larmes involontaires, les matières  
à purger dans les yeux, etc., etc.  
Prix 1s. 3d. la bouteille avec d'amples instruc-  
tions.

La Salsepareille de Graenfenberg.

Cet extrait de salsepareille possède une incom-  
parablement plus grande efficacité que tout autre sa-  
separeille, soit dans ce pays soit ailleurs. Elle est  
préparée sur un plan tout nouveau et par un méca-  
nisme compliqué au moyen duquel toutes les pro-  
priétés défectives de la salsepareille et d'autres ingrè-  
dients sont extraits dans toute leur excellence. La  
matière inerte et sans vertu qui encombre les autres  
préparations de salsepareille est exclue de celle-ci  
par les mêmes moyens. Une bouteille de salsepa-  
reille de Graenfenberg en vaut dix des autres et est  
par conséquent dix fois meilleur marché.

PRINX SI LA BOUTEILLE.

L'ONGUENT DE LA MONTAGNE VERTE.  
Parmi les maladies auxquelles cet onguent ex-  
traordinaire est adapté, on peut énumérer les sui-  
vantes. Les ENFLURES GANGLIONNAIRES et  
du Visage.—Les maux de seins des nourrices.—  
La Bronghite.—Les Clous et les Dartres.—La Teigne  
et le lichen me APPLICATION PRECÉDE  
SE POUR LES BRÛLURES PAR LE FEU OU  
L'EAU BOUILLANTE. LES PLAIES DE VE-  
SICATOIRES, LES ERÉSYPÈLES, LES HF  
MORROIDES.  
Il guérit promptement toutes les CONTU-  
SIONS, LES COUPURES FRAÎCHES; les plaies  
SÛRESSES ou SCROFULÉUSES sont bien-  
tôt guéries à un état satisfaisant et souvent guéries  
Prix 1s. 3d. la Boite avec d'amples instruc-  
tions.

PRINX TRENTÉ SOUS LA BOITE.

Seul agent pour Québec.  
JOSEPH BOWLES,  
Salle Médicale,  
Québec.

Vente par Encan.

Par F. H. Hall

Vente par Banqueroute.

Par ordre du syndic, à l'hôtel LAUSON, Pointe-  
Levy.

TOUTES LES MEUBLES DE MENAGE et autres effets  
provenants de la Banqueroute de JOSHUA Ho-  
brough, seront vendus par encan public, SAMEDI  
le 28 courant.  
La Vente à ONZE heures, A. M.  
F. H. HALL,  
E. C.

Québec, 18 avril 1849.

ANNONCES.

A LOUER A LA POINTE LEVY,  
(En Haut de la côte (à l'Ouest).)

UNE MAISON et DEUX ma-  
gazines, l'un de 25 sur 50. L'autre  
de 20 sur 20 pieds, avec jardin, puits et  
dépendances, dans une excellente place pour le  
commerce, et propre à une ou deux familles. S'a-  
dresser à

ALBERT ANGELS,  
Faubourg St. Jean, Rue St. Jean.  
Québec, 16 mars 1849.

Bâtisses Votée

A LOUER.

Un superbe magasin maintenant occupé  
par M. McGill, seller, bâtisse Wolf,  
Rue St. Jean, s'adresser à

F. EVANTUREL.

Avocat.

No. 32, rue St. Louis.  
Québec, 2 Février 1849.

A LOUER.

PARTIE du Haut d'une maison à  
deux étages en pierre, située dans  
la rue St. George, faubourg St. Jean, avec un ex-  
cellent hangar en briques. Possession donnée au  
premier de mai. S'adresser sur les lieux, au pro-  
priétaire soussigné

PIERRE DROLET,

Québec, 16 février 1848.

LE SOUSSIGNÉ

VIENDE de recevoir et offre en vente une quan-  
tité choisie de BEURRE des Townships.  
—AUSI.—  
Une quantité de lard fumé des Townships de la  
première qualité.

W. LE CHEMINANT,

No. 4, Rue la Fabrique

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

No 2, RUE LA FABRIQUE

vis-à-vis le Magasin de M. Boissau,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.



LS. LEMIEUX,

RELIEUR.

A TRANSPORTÉ SON ATELIER DE RELIURE

RUE ST. JOSEPH, HAUTE-VILLE,

Au-dessus de chez M. Bethel, Cordonnier.

vis-à-vis chez M. Ls. Bilodeau, marchand

Québec, 12 février, 1848.

REPertoire NATIONAL.

Ceux qui désirent souscrire doivent  
s'adresser chez les principaux libraires du  
Canada, ou à Mr. M. F. VASINA, agent.  
Québec, 15 Sept. 1858.

Avis aux Marchands.

IMPORTANT POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

Le Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie prend la liberté d'offrir à ses  
amis et au public en général ses remerciements sincères pour l'encouragement  
vraiment libéral dont on a bien voulu le favoriser. Il se flatte qu'on lui continuera les  
mêmes faveurs à l'avenir, et de son côté il ne cessera de redoubler de soins et d'atten-  
tions pour mériter sa part du patronage public.  
Voici la saison des affaires qui va bientôt commencer pour le commerce et l'industrie  
en général, nous nous permettrons de rappeler aux marchands-canadiens, les  
avantages immenses de lire des annonces. Aucun peuple ne fait plus d'annonces  
dans les journaux que le peuple Anglais et le peuple des États-Unis. Leurs journaux  
sont couverts d'annonces. Ce fait seul démontre l'utilité, la nécessité même des  
annonces dans les papiers-nouvelles. Tous les hommes d'affaires doivent être con-  
vaincus que l'annonce popularise leurs établissements, leur magasins ou leur boutique.  
Point de vague sans annonces.  
La circulation de l'Ami de la Religion et de la Patrie s'étendant rapidement de jour  
en jour, parmi toutes les classes de la société, vu la modicité de son prix d'abonnement,  
ce journal devient un excellent centre de publicité. MM. les marchands, qui voudront  
bien nous honorer de leurs clientelles, pourront annoncer de toute manière et avec  
toute l'originalité possible.

Pour donner des facilités aux personnes qui annoncent, nous avons adopté un plan  
qui ne manquera pas d'être avantageux pour le commerce.  
A dater de ce jour, nous affirmerons à l'année, les colonnes ou partie de colonnes,  
de notre journal, pour la somme de 2 aux marchands ou autres personnes qui sont dans  
la nécessité d'annoncer. Par ce moyen, la personne à qui on aura ainsi concédé un  
quarré quelconque dans le journal, pourra remplacer à chaque numéro, ou toutes les  
semaines, ses annonces par de nouvelles annonces, suivant les engagements convenus.  
Nous espérons que ce nouveau moyen, aura l'effet d'engager la plus grande partie  
des marchands canadiens-français à s'annoncer.  
Québec, 12 mars 1849.

Vente par Encan.

Par W. B. Meyer.

Thés, Raisins, Verreries et Liqueurs.

PAR ENCAN.

Sera vendu, LUNDI le 30 du courant, aux ma-  
gazines ci-devant de CHARLES STUART,  
Ecr. Quai Wellington.  
TOUT le tout de continueré consistant, en thés,  
sucre, raisins, vins et liqueurs.  
—AUSI.—  
Verreries, carafes, vitres de toute dimension, et  
de toute grandeur.

La vente à DEUX heures précises.  
W. B. MEYER,  
Québec, 18 avril 1849.

ANNONCES.



Des Bons des Incendies de Québec.

Bureau du Receveur-Général,

Montréal, 23 mars 1849.

AVIS public est par le présent donné que les  
porteurs des bons des Incendies de Québec,  
qui désirent obtenir un renouvellement prochain,  
à Québec, de l'Intérieur que porter ces bons, pour-  
ront le recevoir en s'adressant à l'ELIX GLACKE-  
MEYER, écuyer, à l'ancienne bâtisse du l'arment  
à Québec, qui livrera en double aux demandants  
les formules de reçu nécessaires.

AVIS public est de plus donné aux parties en  
faveur desquelles ces bons ont été accordés sous  
forme de prêt, que M. GLACKEMEYER sus-  
nommé est aussi autorisé à demander et recevoir  
le remboursement de l'INTERET, ANNULL, accumu-  
lé ou s'accumulant sur tels bons.  
L. M. YIGER,  
Insp. Gén. de S. M.

PIÈCE CURIEUSE

d'Horlogerie.

VENTE et exécution par moi-même, An-  
toine Rousseau, demeurant à St. Roch de  
Québec, rue St. Joseph.

C'est une horloge-monstre à cinq cadrans dont  
quatre de 1 pied de diamètre, indiquent l'heure  
au dehors, et un de 2 pieds de diamètre à l'inté-  
rieur, l'horloge supportée sur un édifice quelcon-  
que.

Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et  
quarts d'heure, et précède à cette opération par  
des airs variés; donne le signal de l'Anglais aux  
heures prescrites; indique le quinquième du mois  
au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux  
quatre coins de la cité dans un cas d'incendie. Le  
mécanisme embrasse une surface de 6 pieds sur 5 et  
demi, sur une profondeur de 3 pieds et demi,  
pèse 700 livres, sans inclure la pesanture des poids  
qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf cloches  
pesant ensemble 86 livres. L'horloge opérera 40  
jours sans la monter.

L'exhibition s'en fera prochainement  
Québec, 7 mars 1849.

FINES CARTES.

Le soussigné est maintenant prêt à recevoir un  
nombre limité d'élèves à être instruits dans  
les diverses branches de l'Architecture, de l'Ar-  
chitecture, et de la Géométrie, conjointement, ou sépa-  
rément, au gré de l'élève. Le soussigné ensei-  
gnera aussi, notamment de toute espèce, Géométrie,  
mathématiques, Mécanique, etc.  
CHS. BAILLARGUÉ,  
14 mars 1845. Château St. Louis.

HOTEL DU BATEAU A VAPEUR.

TROIS-RIVIÈRES.

Les sous-contrôleurs ont en leurs ateliers  
la main et le pied en général pour l'encourage-  
ment qu'il a fait de lui-même un hôtel dans  
cette ville. Il y a dix-huit QUARANTE ANS,  
prouvé la liberté de les informer qu'il retourne à son  
ancien poste, à l'Hôtel du Quai de l'Anse-aux-  
Favages, le 1er Mai prochain.  
Comme tout le local subit des réparations com-  
plètes et sera mis dans l'état le plus parfait, les  
voyageurs pourront être certains qu'ils trouveront  
chez lui le service le plus assidu, les meilleurs vins  
et liqueurs et les emménagements les plus parfaits.  
L. OSTROMI.  
Trois-Rivières, 18 avril 1849.

Le soussigné est prêt à mettre d'accord  
un nombre limité de Plombs,  
à Haute-Ville de Québec,  
Québec, 12 Juin, 1848. Rue St. Joseph.